

République de Guinée

-----  
Travail – Justice – Solidarité

L/2021/N° 0004 - AN  
LOI

AUTORISANT LA RATIFICATION DE L'ACCORD DE CREDIT ENTRE LA REPUBLIQUE DE GUINEE ET LA BANQUE EXIM DE L'INDE DANS LE CADRE DU FINANCEMENT DE DEUX PROJETS SOLAIRES :

- LE PROJET SOLAIRE POUR L'ELECTRIFICATION ET POUR LE SYSTEME DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE DANS SEPT (7) UNIVERSITES ;
- LE PROJET SOLAIRE D'ELECTRIFICATION ET DE REFRIGERATION DANS DEUX CENT (200) CENTRES DE SANTE ET D'INFRASTRUCTURES EN GUINEE, SIGNE LE 05 DECEMBRE 2019 POUR UN MONTANT DE VINGT MILLIONS DEUX CENT VINGT MILLE DOLLARS (20.220.000 USD).

L'Assemblée nationale,

Vu la Constitution en ses articles 80 et 148 ;

Après en avoir délibéré, lors de sa plénière du jeudi 25 février 2021, a adopté la loi d'autorisation de ratification dont la teneur suit :

**Article 1<sup>er</sup>** : Est autorisée la ratification de l'Accord de Crédit entre la République de Guinée et la Banque EXIM de l'Inde dans le cadre du financement de deux projets solaires :

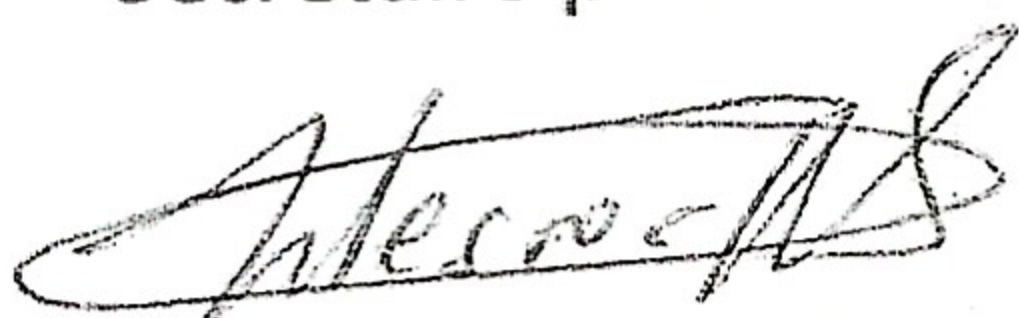
- le projet solaire pour l'Electrification et pour le Système de Distribution d'Eau Potable dans sept (07) Universités ;
- le Projet Solaire d'électrification et de réfrigération dans deux cent (200) Centres de Santé et d'Infrastructures en Guinée, signé le 05 décembre 2019, pour un montant de vingt millions deux cent vingt mille dollars (20.220.000 USD).

**Article 2** : La présente loi qui prend effet à compter de sa date de promulgation, sera enregistrée et publiée au Journal Officiel de la République de Guinée.


Conakry, le... 25 FEB. 2021.....

Pour la Plénière

Le Secrétaire de séance  
4<sup>ème</sup> Secrétaire parlementaire

  
Honorable Nestor KAGBADOUNO

Le Président de  
2<sup>ème</sup> Vice-président

  
Honorable Dr. Fode Soumah